

TESSI

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5.595.356 euros
Siège social : 177 cours de la Libération (38100) GRENOBLE

071 501 571 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 JUIN 2017

ORDRE DU JOUR

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Présentation du rapport du Directoire sur la gestion de la Société et du Groupe ;
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Approbation de la convention réglementée conclue par la Société avec les filiales du Groupe, relative à l'autorisation générale de cautionnement et présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation de la convention réglementée conclue par la Société avec Madame Claire FISTAROL, relative aux rémunérations différées de cette dernière et présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation de la convention réglementée conclue par la Société avec Monsieur Olivier JOLLAND, relative aux rémunérations différées de ce dernier et présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Madame Claire FISTAROL ;
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Olivier JOLLAND ;
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux Membres du Conseil de Surveillance ;
- Ratification de la cooptation d'un Membre du Conseil de Surveillance ;
- Autorisation donnée à la société pour racheter en Bourse ses propres actions ;
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités.

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur l'annulation d'actions ;
- Délégation de compétence à conférer Directoire à l'effet de réduire le capital social de la Société par annulation d'actions auto-détenues ;
- Lecture des rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes sur la délégation au Conseil d'Administration de procéder à l'émission de toute valeur mobilière avec suppression ou maintien du droit préférentiel de souscription ;
- Délégation de compétence à donner au Directoire, à l'effet de décider d'augmenter le capital social par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec maintien du droit préférentiel de souscription ;
- Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de décider d'augmenter le capital social par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- Délégation de compétence à donner au Directoire, à l'effet de décider d'augmenter le capital social par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre visée au paragraphe II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier ;
- Autorisation à donner au Directoire à l'effet de fixer, selon les modalités déterminées par l'Assemblée générale, le prix d'émission des actions et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de décider d'augmenter le nombre d'actions, titres et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances à émettre en cas d'augmentation de capital ;
- Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de décider d'augmenter le capital social par voie d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société sans droit préférentiel de souscription en vue de rémunérer des apports de titres en cas d'OPE ou d'apports en nature ;
- Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social par voie d'incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres ;
- Limitation globale des autorisations ;
- Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société et des sociétés de son Groupe ;
- Suppression du droit préférentiel de souscription des Actionnaires au profit des salariés de la Société et des sociétés de son Groupe ;
- Autorisation à donner au Directoire à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions ordinaires, existantes ou à émettre, aux Membres du personnel salarié et/ou aux mandataires sociaux de la Société ou des sociétés liées ou à certains d'entre eux, emportant renonciation des Actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.